

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7295540601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7295540601>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 juin 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

SARL PHARMACIE SAINT ALEXANDRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 200.000 €
Siège social : Centre Commercial Saint Alexandre – Rue Ernest Renan
35800 DINARD
RCS ST MALO 495.195.497
Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 29/04/2022 enregistré au SDE de Rennes le 11/05/2022 Dossier 2022 00015161 référence 3504P61 2022 A 04109, il a été décidé des opérations suivantes :
1/ Réduction du capital social d'une somme de 100.000 €, pour être ramené de 200.000 € à 100.000 € par rachat et annulation de 1.000 parts sociales.
2/ Transformation de la société en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmacien d'officine avec effet au 01/05/2022 sans création d'un être moral nouveau et adoption des nouveaux statuts ; la dénomination sociale a été modifiée pour devenir « PHARMACIE SAINT ALEXANDRE » ; Mme Régine BISSON dt ST MALO (35400) – 20 rue de la Fée Morgane, est nommée gérante pour une durée illimitée.
3/ Le capital social a été augmenté d'une somme de 300.000 € par incorporation de réserves pour être porté de 100.000 € à 400.000 € divisé en 4.000 parts sociales de 100 € chacune.
4/ Le capital social a été augmenté d'une somme de 400.000 € par apports de numéraire pour être porté de 400.000 € à 800.000 € divisé en 8.000 parts sociales de 100 € chacune.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives à la dénomination sociale et au capital social suivantes :
ARTICLE 2 – DENOMINATION SOCIALE
Ancienne mention : SARL PHARMACIE SAINT

ALEXANDRE

Nouvelle mention : PHARMACIE SAINT ALEXANDRE

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000 €).

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à huit cent mille euros (800.000 €).

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

